

dier les ordres ; je leur ai déclaré que je ne voulais plus de surintendant, mais travailler moi-même aux finances avec des personnes fidèles qui n'agiront pas sans moi, connaissant que c'est le vrai moyen de me mettre dans l'abondance et soulager mon peuple. Vous n'aurez pas de peine à croire qu'il y en a eu de bien prenans ; mais je suis bien aise qu'ils voient que je ne suis pas si dupe qu'ils se l'étaient imaginé, et que le meilleur parti est de s'attacher à moi. J'oubliais de vous dire que j'ai dépêché de nos mousquetaires partout sur les grands chemins et même jusqu'à Saumur, afin d'arrêter tous les courriers qu'ils rencontreront allant à Paris, et d'empêcher qu'il n'y en arrive aucun devant celui que je vous ai envoyé."

On se figure sans peine la stupeur qu'un événement aussi extraordinaire causa à la cour. On ne tombe pas de si haut sans un grand éclat. De Brienne raconte qu'étant allé chez Fouquet dans la matinée de l'arrestation, il trouva sa demeure, gardée par des mousquetaires pendant qu'on mettait les scellés sur ses papiers. En retournant au château où résidait le roi, il rencontra une voiture dont la portière était fermée par un grillage en fer, et il put voir dans l'intérieur le surintendant, que d'Artagnan conduisait au château d'Angers. On sut plus tard que sur la route, partout où le bruit de l'arrestation de Fouquet avait transpiré, la foule s'était ameutée autour de sa voiture en poussant des imprécations. A Angers, l'exaspération contre le prisonnier fut surtout très vive, et d'Artagnan craignit de ne pouvoir s'en rendre maître avec ses cent mousquetaires. Pendant toute cette journée du 5 septembre, la terreur régna en quelque sorte à la cour, et de là se répandit ensuite à Paris et dans les provinces. De Lionne, l'ami intime de Fouquet, était devenu pâle et interdit en apprenant son arrestation ; mais Louis XIV le rassura en lui disant que les fautes étaient personnelles. Le capitaine des gardes de service, de Gesvres, était aussi une des créatures du surintendant. Comme on s'était défié de lui, il se plaignit très haut, de manière à être entendu du roi, et allait partout en répétant qu'il aurait arrêté non seulement son meilleur ami, mais son père, si le roi le lui eût commandé. C'est ainsi que Fouquet était récompensé des pensions secrètes qu'il faisait aux courtisans dans le but de se les attacher. En même temps on apprenait que Pelisson venait d'être arrêté, et que Mme Fouquet avait reçu l'ordre de partir immédiatement pour Limoges. Comment faire ? Dans cette maison où hier encore il se dépensait des millions, on n'avait plus le moyen d'entreprendre un voyage d'une centaine de lieues. Ami dévoué, Gourville fit demander au roi la permission, qu'on lui accorda de prêter 2,000 louis à la femme du surintendant, qui put alors partir pour Limoges, tandis que tous les autres membres de sa famille recevaient différentes destinations (1).

Indépendamment du courrier que Louis XIV avait adressé à la reine-mère pour l'informer de l'arrestation de Fouquet, il avait expédié également un de ses gentilshommes ordinaires, de Vouli, pour faire mettre les scellés dans les maisons du surintendant, à Paris, à Saint-Mandé et à Vaux. Un des chroniqueurs contempo-

(1) Voici un quatrain que l'on fit à cette occasion. On sait que Fouquet avait dans ses armoiries un écureuil et Colbert une couleuvre ; Le Veiller avait trois lézards dans les siennes :

Le petit écureuil est pour longtemps en cage ;
Le lézard plus adroit fait mieux son personnage ;
Mais le plus fin des trois est un vilain serpent,
Qui, s'abaissant, s'élève et s'avance en rampant.

rains, qui a fourni le plus de particularités sur l'affaire de Fouquet, l'abbé de Choisy, raconte dans ses Mémoires que de Vouli arriva à Paris seulement douze heures après un valet de chambre du surintendant. Voici, d'après lui, comment le fait se serait passé : Toutes les fois que Fouquet voyait un peu de froideur avec la cour, il établissait des relais de sept en sept lieues, à droite ou à gauche de la grande route ; par ce moyen, dit l'abbé de Choisy, il avait toujours les nouvelles avant le roi et le cardinal. Aussitôt après son arrestation, son valet de chambre quitta Nantes sans rien dire à personne, rejoignit à pied le premier relais, creva les chevaux et porta le premier la fatale nouvelle à Mme Duplessis-Bellièvre. Celle-ci envoya chercher immédiatement l'abbé Fouquet, qui depuis quelque temps vivait en bonne intelligence avec son frère, et un des commis du surintendant, qui avait le secret de toutes ses affaires, Bruant des Carrières. On tint conseil. L'abbé Fouquet ne proposa rien moins que de mettre le feu à la maison de Saint-Mandé, afin de détruire tous les papiers qui pouvaient compromettre son frère. Mme Duplessis-Bellièvre trouva avec raison ce parti très dangereux, et fit observer que c'était perdre le surintendant, qu'on ne le condamnerait pas sans l'entendre, qu'on n'avait rien à lui reprocher depuis que le roi gouvernait par lui-même, et que, pour les temps antérieurs, il n'avait rien fait que par ordre du cardinal. On se sépara sans rien décider, et Bruant des Carrières, courant chez lui pour mettre ordre à ses papiers et ramasser quelque argent, se disposa à passer à l'étranger, où Fouquet, le sachant en sûreté, ne se fit pas faute plus tard de le charger, afin de dégager sa propre responsabilité. Il n'est pas jusqu'à Vatel, son intendant, qui, craignant d'être aussi inquiété, quitta furtivement Paris et passa en Angleterre, où il demeura quelques années avant de devenir le maître-d'hôtel du roi. Enfin Gourville lui-même qui de son côté avait pris depuis quelque temps toutes les précautions nécessaires, en faisant une exacte revue de ses papiers, se trouva compromis par ceux qu'on trouva chez le surintendant, et fut obligé de s'exiler. Quelques années après le procès de Fouquet, et grâce à des services diplomatiques qu'il avait pu rendre au roi, des amis puissants obtinrent pour lui la permission de rentrer en France, après avoir toutefois restitué, à l'épargne une somme de 500,000 livres, à laquelle il avait été taxé par Colbert, qui, malgré les sollicitations les plus pressantes, ne voulut jamais consentir à l'en décharger.

On mit donc simultanément les scellés sur tous les papiers du surintendant et on en fit l'inventaire. Les commissaires ne trouvèrent rien à Vaux, sinon une immense quantité de vaisselle, de beaux tableaux, de magnifiques tapisseries, de meubles du plus grand prix. La maison de Paris ne contenait rien d'important, ni en meubles, ni en papiers. C'est à Fontainebleau, dans l'appartement qu'il occupait au château, mais principalement à Mandé, qu'on fit les plus fâcheuses, les plus étranges découvertes. L'histoire de la mystérieuse cassette de Saint-Mandé a eu assez de retentissement. Cette cassette, dans laquelle Fouquet renfermait ses papiers les plus secrets, fut portée au roi, et il en résulta, dit-on, la justification complète de ce vers, tant de fois répété, dans lequel La Fontaine avait dit que *jamais surintendant ne trouva de cruels*. Les noms les plus illustres, les plus respectés jusqu'alors furent compromis. Il n'est pas jusqu'à Mme de Sévigné elle-même dont on ne trouva des lettres dans la terrible cassette ; mais cette correspondance avait pour unique objet un de ses parens pour qui elle sollicitait quelque grâce. Ce qu'elle a écrit à